

et 161,477 de viandes diverses. Voici enfin les totaux des autres provinces: Ile du Prince-Edouard, 15,766 livres; Nouvelle-Ecosse, 420,835; Nouveau-Brunswick, 140,644 et Colombie Britannique, 816,097. On trouvera des détails de ces expéditions aux pages 50-59 de la "Statistique du Bétail et Produits animaux, 1930", que l'on peut obtenir en s'adressant au Bureau Fédéral de la Statistique.

**Exportations et importations de bétail et de produits animaux.**—Le tableau 12 du chapitre sur le commerce extérieur pp. 440-446, donne les exportations de bétail et de produits animaux au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et à tous pays, pendant les quatre exercices terminés le 31 mars 1928-1931, et le tableau 13 à pp. 464-468, les importations pendant la même période. D'autre part, le rapport statistique "Bétail et Produits Animaux, 1930" donne, pp. 81-83 et 84, les exportations et importations d'animaux et de produits animaux pour l'année. Aux pages 298-316 du rapport sur le Commerce du Canada "(Importations et Exportations pour la Consommation), 1930", figurent les chiffres des exportations de "Bétail et Produits Animaux" pour 1929 et 1930 et les importations de cette classe pour les mêmes années sont indiquées à pp. 91-110.

### Section 4.—Entrepôts frigorifiques.

**Congélation des produits alimentaires.**—En vertu de la loi sur les entrepôts frigorifiques de 1907 (6-7 Edouard VII, chapitre 6), refondue dans les Statuts Révisés 1927, c. 25, le gouvernement fédéral accorde des subventions pour la construction et l'aménagement d'entrepôts frigorifiques accessibles au public, la loi et les règlements qui en découlent étant appliqués par le ministère de l'Agriculture. Le tableau 18 donne une liste des entrepôts frigorifiques en 1931 et de leur capacité s'élevant à 51,626,469 pieds cubes, dont 11,109,730 pieds cubes pour les 55 entrepôts subventionnés et 40,516,739 pieds cubes pour les 493 autres.

#### 18.—Entrepôts frigorifiques publics du Canada par provinces, 1931.

NOTA.—Les chiffres de ce tableau sont dus à la courtoisie de J. F. Singleton, chef de la Division de la Laiterie et de l'Entrepôt frigorifique du ministère fédéral de l'Agriculture.

Province.	Entrepôts subventionnés.				Total, entrepôts.	
	Nom-bre.	Capacité.	Coût.	Subvention totale.	Nom-bre.	Capacité.
		pds cu.	\$	\$		pds cu.
Ile du Prince-Edouard.....	2	212,358	66,970	20,091	7	276,662
Nouvelle-Ecosse.....	6	1,957,197	2,596,965	779,090	22	2,617,906
Nouveau-Brunswick.....	3	1,162,761	537,996	161,399	24	1,083,216
Québec.....	8	568,974	609,228	182,768	90	11,500,186
Ontario.....	23	4,408,236	2,691,349	807,405	195	16,331,145
Manitoba.....	1	27,500	32,000	9,600	51	5,512,374
Saskatchewan.....	4	437,596	268,707	80,612	48	1,996,417
Alberta.....	2	351,059	242,000	72,600	30	4,263,418
Colombie Britannique.....	6	1,984,049	1,746,471	523,941	80	8,000,245
Yukon.....	—	—	—	—	1	44,900
<b>Totaux.....</b>	<b>55</b>	<b>11,109,730</b>	<b>8,791,686</b>	<b>2,637,506</b>	<b>548</b>	<b>51,626,469</b>

**Produits entreposés.**—La statistique des produits alimentaires dans les entrepôts frigorifiques du Canada est colligée et publiée mensuellement par la Section du Commerce Intérieur du Bureau Fédéral de la Statistique. Un résumé